



Théâtre de la Clarté

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE DU SACRE CŒUR

2024 - 2025

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le jeudi de 16h25 à 17h30 - du CP au
CM2 Date du 1^{er} cours : jeudi 26/09/24

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Classe 2024-2025 :	
Père (ou tuteur) :		Mère :	
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE : N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

REGLEMENT :

- **170 €.** Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- **150 €.** Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au :
Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

- un chèque de 170 €, de la banque n°
- un chèque de 150 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ - 74 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt

TÉL/FAX : 01 46 05 61 01 – INTERNET : www.theatredelaclarte.com



ATELIER ESPAGNOL
Lundi de 12h15 à 13h00 CM2

L'école du Sacré Cœur vous propose cette année un atelier d'espagnol pour les enfants de CM2. Cet atelier sera assuré par Madame BENFERHAT Amina , professeur d'espagnol du collège.

Cet atelier aura lieu chaque LUNDI de 12h15 à 13h00. Son coût est de 50€.

DEBUT DE L'ATELIER le lundi 16 SEPTEMBRE 2024, fin le lundi 2 juin 2025

✂

Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le remettre à votre enseignante, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'OGEC du Sacré Cœur. Date limite d'inscription vendredi 9 septembre 2022.

Je soussigné(e) :

Autorise mon enfant :CM2 à participer à l'atelier **d'Espagnol.**

Ci-joint mon règlement de **50 €** pour l'année (chèque à l'ordre de **l'OGEC Sacré Cœur**)

L'inscription est annuelle; seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation.

Fait à :

Le :

Signature :

COURS D'ANGLAIS ECOLE SACRE CŒUR



Année 2024-2025

Encadrement BONILLA Yesenia, Intervenante en Anglais, responsable de la société THE CALI ENGLISH SCHOOL

Cours d'Anglais De la Grande Section de maternelle au CM2

❖ Nouvelle inscription

Tarif pour l'année scolaire 215 euros ce qui correspond à 25 cours d'anglais.

Le début de l'activité aura lieu la semaine du 16 Septembre 2024 (sous réserve d'un minimum d'enfants inscrits)

Lundi : GS & CP de 16h30 à 17h30 (15 Places maximum)

Mardi : CE1 & CE2 de 16h30 à 17h30

Vendredi : CM1 & CM2 de 16h30 à 17h30 (tarif de 220€ car achat d'un livre requis)

--✂-----

Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le remettre à votre enseignant/e, accompagné d'un chèque à l'ordre de Yesenia BONILLA. Date limite d'inscription le vendredi 13 septembre 2024.

Je soussigné(e) : autorise mon enfant : en classe de à participer à l'atelier d'anglais.

Ci-joint mon règlement de 215 € (220 € pour les CM1 et CM2) pour l'année (chèque à l'ordre de Yesenia BONILLA.)

L'inscription est annuelle, seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation.

Fait à : Le :

J'inscris mon enfant au forfait complémentaire d'étude (40€ par an).

Signature :

JUDO / JUJITSU / CHANBARA ECOLE SACRE CŒUR

Année 2024-2025

*Encadrement TALVARD Danick / Ceinture noire 3^{ème} Dan
Diplômé d'état de JUDO/JUJITSU*

VENDREDI de 12h20 à 13h15
Cours de Judo / Jujitsu / Chanbara

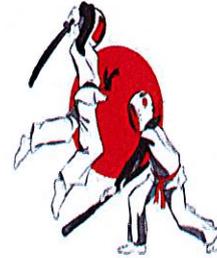
➤ **Du CP au CM2**

🔗 Inscription
Tarif pour l'année scolaire 200 euros

Pièce à fournir pour l'inscription :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- 1 attestation d'aptitude (remise lors de la première séance)
- Le règlement de la cotisation

L'atelier Judo est limité à 30 participants



Ce tarif comprend :

Les cours durant la période scolaire, le prêt d'un kimono, la location de la salle de Judo !!



En cas de dossier incomplet lors de la deuxième séance, votre enfant ne pourra pas participer pour une question d'assurance.

Le début de l'activité aura lieu le vendredi 14 Septembre 2024 (sous réserve d'un minimum d'enfants inscrits)

Merci de déposer le coupon, le règlement et le certificat médical au secrétariat de l'école.

Je soussigné(e) :
Demeurant au :
Téléphone : Email :
Autorise mon enfant : Né(e) le :
Classe de : à pratiquer l'activité Judo.

○ Ci-joint un chèque de 200 euros l'année à l'ordre du CERCLE SATYA JUDO

Fait à : le : Signature du représentant légal
(Inscription au plus tard le 14 Septembre 2024, date de début de l'activité)

Remettre à Madame Viviane Babilonne Service comptabilité

Prénom _____ NOM _____ Classe _____

Fait le, _____ à _____ Signature _____

Il est proposé aux élèves de la maternelle GS au CM2 de participer à une activité sportive péri-éducative. Cette activité est organisée par Monsieur Danick Talvard qui intervient déjà à l'école dans le cadre de l'EPS.

La mise en place de cette activité hebdomadaire nécessite l'inscription de 15 enfants minimum en classe de maternelle et de 15 enfants en classes élémentaire.

Votre enfant participera à plusieurs cycles pendant l'année :

- *Jeux de lutte, jeux d'opposition*
- *Jeux collectifs, jeux traditionnels*
- *Activités gymniques mettre en jeu des conduites motrices*
- *Activités d'orientation*

Cet atelier débutera le lundi 16 septembre 2024,

lundi 12h25 à 13h15 pour les CE2 - CM1 - CM2

mardi 12h25 à 13h15 pour les GS - CP - CE1

L'inscription est annuelle.

Seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation

J'inscris mon enfant

COÛT ANNUEL 130.00 €

MERCI DE JOINDRE VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE
« OGE C DU COURS DU SACRE CŒUR »

Possibilité de régler par Ecole Directe (Paiement en ligne).



Merci d'agrafer votre chèque.



Ablon sur Seine le, 8 juillet 2024

« La catéchèse ne peut pas être comme une leçon d'école, mais elle est une expérience vivante de la foi »

Pape François

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser les rencontres de l'année 2024-2025 pour l'éveil à la foi et le catéchisme merci de bien vouloir remplir la fiche d'inscription ci-dessous

Ces séances sont ouvertes à tous les jeunes baptisés ou non. Soeur Martine Konate assurera :

L'éveil à la foi (15 rencontres le jeudi de 16H30 à 17H25)
est proposé aux enfants de **GS, CP CE1**.

(jeudi 12/09, jeudi 26/09, jeudi 10/10, jeudi 7/11, jeudi 21/11, jeudi 5/12, jeudi 19/12, jeudi 16/01, jeudi 30/01, jeudi 13/02, jeudi 13/03, jeudi 27/03, jeudi 10/04, jeudi 22 mai, jeudi 12 juin

Le catéchisme (14 rencontres le jeudi de 16H30 à 17H25, tous les 15 jours)
est proposé aux enfants de **CE2, CM1 et CM2**.

(Jeudi 19/09, jeudi 3/10, jeudi 17/10, jeudi 14/11, jeudi 28/11, jeudi 12/12, jeudi 9/01, jeudi 23/01, jeudi 6/02, jeudi 6/03, jeudi 20/03, jeudi 3/04, jeudi 15/05, jeudi 5 juin, jeudi 19 juin

Des célébrations Eucharistiques « Messes » sont proposées dans l'année.

Pour la préparation aux sacrements (Baptême, Eucharistie et Confirmation), nous vous demandons de vous rapprocher de votre paroisse en précisant que votre enfant est catéchisé au Sacré-Cœur.

Merci de compléter le coupon ci-dessous et de le remettre à l'enseignante.

Date limite d'inscription vendredi 6 septembre 2024.

Je soussigné(e) : inscris mon enfant :

En classe de à participer aux séances d'éveil à la foi (GS au CE1), au catéchisme (CE2 ; CM1 et CM2) et aux célébrations proposées.

Fait à : Le :

Signature



BULLETIN D'INSCRIPTION

Danse hip-hop & breakdance

CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Cette activité favorise la découverte de son corps et de sa créativité. Les séances permettront aux enfants de se découvrir, d'apprendre en s'amusant tout en exploitant aussi leurs propres limites. Elles offriront aux enfants une ouverture sur le monde en leur faisant découvrir plusieurs styles de danses et de musiques, et en leur permettant de déployer leur plein potentiel (coordination, équilibre, acrobaties, rythme, souplesse...). Séances dispensées par Youssef, danseur professionnel et professeur de breakdance depuis 2007. Préparation d'un spectacle de fin d'année.

Les séances ont lieu le jeudi de 12h15 à 13h15 (1h)

à partir de la semaine du 23 septembre et jusqu'à la semaine du 23 juin (30 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 11 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer aux séances de danse hip-hop & breakdance.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation annuelle : 320€ TTC pour l'année 2024-25 (30 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 320€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, école & activité)

Règlement en 2 fois (10€ supp. de frais de traitement) : 2 virements de 165€ à effectuer en septembre 2024 et en janvier 2025. Voir IBAN ci-dessus.

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Sciences ludiques et Echecs

GS/CP/CE1

A la découverte des Sciences avec Nicolas ! Scientifique de formation, photographe de métier, joueur d'échecs et bricoleur par passion, Nicolas emmènera les enfants dans son univers à la fois scientifique, technologique, écologique et artistique pour leur faire découvrir une multitude d'activités. C'est un cycle d'expériences variées tout au long de l'année, afin de contribuer au développement global des enfants et à leur épanouissement (confiance, imagination, débrouillardise, motricité, inventivité, expression...).

Cet atelier proposera une multitude d'activités ludiques à visée pédagogique : expériences scientifiques/chimiques, créations technologiques, constructions en matériaux recyclés, mais aussi initiation aux échecs, et même la photographie !

Les séances ont lieu le lundi de 16h25 à 17h25 (1h)

à partir de la semaine du 23 septembre et jusqu'à la semaine du 23 juin (30 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 11 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Sciences Ludiques et Echecs.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 320€ TTC pour l'année 2024-25 (30 séances) + 30€ pour le matériel*

Règlement en 1 fois : virement de 350€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, école & activité)

Règlement en 2 fois (10€ supp. de frais de traitement) : 2 virements de 180€ à effectuer en septembre 2024 et en janvier 2025. Voir IBAN ci-dessus.

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Sciences ludiques et Echecs

CE2/CM1/CM2

A la découverte des Sciences avec Nicolas ! Scientifique de formation, photographe de métier, joueur d'échecs et bricoleur par passion, Nicolas emmènera les enfants dans son univers à la fois scientifique, technologique, écologique et artistique pour leur faire découvrir une multitude d'activités. C'est un cycle d'expériences variées tout au long de l'année, afin de contribuer au développement global des enfants et à leur épanouissement (confiance, imagination, débrouillardise, motricité, inventivité, expression...).

Cet atelier proposera une multitude d'activités ludiques à visée pédagogique : expériences scientifiques/chimiques, créations technologiques, constructions en matériaux recyclés, mais aussi initiation aux échecs, et même la photographie !

Les séances ont lieu le lundi de 17h25 à 18h25 (1h)

à partir de la semaine du 23 septembre et jusqu'à la semaine du 23 juin (30 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 11 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'atelier Sciences Ludiques et Echecs.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 320€ TTC pour l'année 2024-25 (30 séances) + 30€ pour le matériel*

Règlement en 1 fois : virement de 350€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, école, activité)

Règlement en 2 fois (10€ supp. de frais de traitement) : 2 virements de 180€ à effectuer en septembre 2024 et en janvier 2025. Voir IBAN ci-dessus.

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*